



## Roches, vignobles et art roman

**Serrières, Bourgogne, du 22 au 29 avril 2006**

### Localisation

Serrières est un petit village de Saône-et-Loire à l'est de Mâcon, entouré de vignes et au centre du val lamartinien, terre de jeunesse d'Alphonse de Lamartine (Mâcon, 21 octobre 1790 – Paris, 28 février 1869). Le [château de Saint-Point la maison familiale de Milly](#) méritent une visite.

Les viticulteurs de Serrières s'attendent aussi à votre visite pour vous faire goûter des rouges gouleyants. Les blancs de Pouilly-Fuissé se trouvent à quelques kilomètres à l'est et quatre des dix appellations du Beaujolais – Saint-Amour, Juliénas, Moulin-à-Vent et Chénas – vous attendent à quelques kilomètres au sud.

À une heure de marche, les roches de Solutré et de Vergisson attendent nos pas, comme les nombreux chefs-d'œuvre de l'art roman de Mâcon et de Cluny, de Berzé-le-Châtel et de Berzé-la-Ville.



### Hébergement

Au milieu d'un parc de cinq hectares à l'écart du village de Serrières, le centre Jean Macé nous propose dix chambres de deux, quatre chambres de trois et une chambre de cinq personnes réparties sur deux bâtiments, douches et toilettes à l'étage.

Une salle nous est réservée pour nous retrouver le soir.

### Organisation et encadrement

[Bassée en Balade](#), Jean-Luc Queva, 86 rue du général Leclerc, 59480 La Bassée  
tél. 03 20 29 00 70 et 06 84 15 23 77, [courriel@BenB.eu.org](mailto:courriel@BenB.eu.org).

### Les randonnées et les visites

Ce programme est donné sous toute réserve. Il pourra être changé pour faire face aux aléas du climat et des chemins.  
Les visites à Mâcon, Cluny et Beaune sont réservées.

- samedi 22 avril : [trajet](#), accueil et repas ;
- dimanche 23 avril : les deux roches de [Solutré](#) et de [Vergisson](#) ;
- lundi 24 avril : balade autour de Serrières et visite d'une cave ;
- mardi 25 avril : les monts du mâconnais, visite guidée de [Mâcon](#) ;
- mercredi 26 avril : balade dans les grands crus du Beaujolais, Saint-Véran, Saint-Amour ou du côté de Chasselas et de Prugilly ;
- jeudi 27 avril : balade du côté de [Cluny](#) et visite guidée de la ville ;
- vendredi 28 avril : la chapelle des Moines de [Berzé-la-Ville](#); après-midi libre ou le tour de [Berzé-le-Châtel](#) ;
- samedi 29 avril : retour à La Bassée et arrêt à Beaune pour la visite des [Hospices](#).

## **Conditions**

Ce séjour est ouvert aux membres de Bassée en Balade.

Le prix du séjour en *pension complète* est fixé à **250 € par personne** ; les enfants de moins de 12 ans bénéficient d'une remise de **50%**, et les jeunes de moins de 18 ans d'une remise de **25%**.

Sont compris dans ce prix :

- la pension complète du dîner du samedi 22 avril au pique-nique du samedi 29 avril 2006 ;
- les draps ;
- les visites guidées à Mâcon, Cluny et aux Hospices de Beaune ;

Ne sont pas compris :

- les boissons ;
- le linge de toilette ;
- le voyage – Bassée en Balade recommande le covoiturage pour arriver jusqu'à Serrières ;
- les assurances facultatives. L'assurance annulation, d'un coût de 7 €, est particulièrement recommandée.

Ne pas oublier de prendre connaissance des conditions générales de vente et de la notice des assurances facultatives ci-jointes.

Le nombre des participants est limité à 37 personnes,

**La date limite d'inscription est fixée au 15 février 2006** ; un acompte de 150 € est demandé ; le solde sera versé 15 jours avant le départ, soit le samedi 8 avril 2006.

## **Recommandations**

Il convient d'être suffisamment entraîné pour apprécier pleinement ce séjour. Un bon équipement – veste, pantalon, chaussures étanches – permet d'affronter la pluie printanière. Quant au sac à dos, on le prendra à bonne taille pour permettre le transport du pique-nique et de la boisson.



### **Bulletin d'inscription au séjour Bourgogne du 22 au 29 avril 2006**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. ..... Email : .....

Nombre de participants : ..... Numéro(s) de licence : .....

Ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre de Bassée en Balade.

*Je, soussigné ..... , atteste être suffisamment entraîné pour suivre le groupe et avoir pris connaissance des conditions particulières de vente et de la notice des assurances facultatives.*

Le ..... 2006

Signature : .....